

# **RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION**

**7 AOÛT 2016**

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Rapport du président</b>	<b>2</b>
<b>Rapport des Comités</b>	<b>5</b>
<b>Environnement</b>	<b>5</b>
<b>Installations</b>	<b>7</b>
<b>Communications</b>	<b>8</b>
<b>Activités</b>	<b>9</b>
<b>Comité conjoint APLSI-Ville</b>	<b>10</b>
<b>Recrutement</b>	<b>11</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>11</b>

## **Rapport du Président**

Marius St-Pierre, président sortant, livre le rapport du Bureau de direction à l'assemblée.

Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à la réunion annuelle de votre Association. Nous apprécions au plus haut point l'intérêt que vous manifestez envers l'APLSI en étant présents ici ce matin.

Tout d'abord, je me permets d'insister sur le fait que l'APLSI est une organisation basée entièrement sur le bénévolat. De nombreuses personnes se sont impliquées dans les divers secteurs d'activité de l'Association tels que l'administration, l'environnement, les activités sociales et sportives, le recrutement, la patinoire, la bibliothèque, les communications, etc.

Plusieurs dossiers ont tenu votre équipe de bénévoles pas mal occupée au cours du dernier exercice. Il faut l'admettre, tout devient un peu plus complexe à chaque année et il faut s'ajuster et rechercher les solutions adaptées aux problématiques auxquelles nous sommes confrontés.

Beaucoup de travail a été accompli par nos prédécesseurs pour faire de cette association ce qu'elle est aujourd'hui. Et pour assurer la pérennité de cet organisme, notre responsabilité et celle de ceux qui nous suivront sera de continuer à investir temps et énergies à la gestion des nombreux dossiers en cours et à venir. Il y a eu notre planification stratégique 2015-2020 et les objectifs prioritaires qui seront poursuivis par nos futurs bureaux de direction, objectifs dont vous pouvez prendre connaissance sur le site de l'APLSI.

Vous entendrez mes collègues vous présenter, au cours de cette réunion, les multiples initiatives et réalisations des différents comités qui, je vous le rappelle, sont composés de bénévoles qui nous font profiter de leurs connaissances dans la gestion des dossiers.

### **En matière d'environnement:**

Et particulièrement la protection du lac. Je me permets de revenir sur les travaux des deux dernières années entourant l'adoption du nouveau plan d'urbanisme et la modification du règlement de zonage, tous deux ayant été bonifiés par vos représentants.

En matière de protection de l'environnement, c'est la politique des « petits pas » qui prime et ces quelques exemples de mesures associées aux résultats obtenus par celles et ceux qui nous ont précédés au comité Environnement depuis plus de 10 ans doivent nous faire prendre conscience de tout le travail accompli par votre association et ses bénévoles pour la protection du lac.

Le travail ne sera jamais fini. Exiger de la Ville d'adapter ses règlements est une chose, convaincre les usagers du lac de faire leur part également (limite de vitesse, respect des zones sensibles) en est une autre. Notre travail se joue donc sur deux fronts, à la fois avec la municipalité et à la fois avec les résidents (parfois récalcitrants).

Le comité a même organisé une séance d'information pour les élus sur l'efficacité réelle des installations septiques telles que celles que nous utilisons.

Votre association est très dynamique et active dans tous ces dossiers.

La renaturation de la bande riveraine et la caractérisation des installations septiques ne sont pas des projets initiés par la Ville de Saint-Raymond, mais bien par votre association. C'est dans leur réalisation que le partenariat avec la Ville est devenu aussi important.

### **Les infrastructures et la contribution de la Ville**

Les infrastructures: Ces belles installations (Club nautique, terrains de tennis, quais, etc.) qui profitent à chacun de vous, selon vos besoins et vos désirs, sont, qu'on le veuille ou non, le fruit d'un travail en partenariat avec la Ville de Saint-Raymond. Il faut rappeler que sans les subventions que la Ville nous a octroyées depuis quelques années, tout cela serait tombé à l'abandon, car nos revenus annuels ne nous permettraient pas de les maintenir en condition. Sans cette intervention de la Ville, le Club et ses installations seraient probablement devenus municipaux et donc accessibles à toute la population de Saint-Raymond! Imaginez l'impact sur notre lac!

À l'Assemblée générale de 2014, vous nous avez donné le mandat clair, soit de faire l'acquisition de la chapelle pour un prix raisonnable, soit d'imaginer les moyens de contrer un développement résidentiel à outrance. Il s'avère que la Fabrique était plus gourmande que nous l'avions imaginé. Nous n'avions donc pas la possibilité financière de faire l'acquisition de cette propriété.

Nous nous sommes alors tournés vers la Ville pour qu'elle se porte acquéreur de la chapelle et des terrains contigus, ce qui est la meilleure chose qui pouvait arriver pour limiter le développement. Globalement, deux terrains seront vendus (en face de chez M. Antoine Lacoursière), la chapelle sera probablement déplacée ou détruite et des espaces de stationnement seront mis à la disposition de l'APLSI.

L'APLSI, seule, sur la base de cotisations de 130 \$/année, n'aurait pas été en mesure de réaliser ces projets. Je vous rappelle que nous sommes une OSBL (Organisme sans but lucratif).

À tous ceux qui soutiennent que ce que la Ville offre en retour de la contribution des citoyens du lac Sept-Îles à l'assiette fiscale municipale ne constitue pas une juste part, l'APLSI répond que vous avez probablement raison. Mais si vous croyez qu'il est possible d'obtenir plus, il y a une place pour vous dans l'APLSI et pour tous ceux qui veulent donner du temps pour faire avancer tous les dossiers qui préoccupent votre association.

### **Le cas de la baie Vachon**

L'APLSI s'est toujours prononcée contre le projet de la baie Vachon depuis le début et nos ambitions, dès le départ, étaient de démontrer fermement à la Ville que le projet devrait être abandonné! Au fil du temps et malgré notre détermination, nous avons été contraints d'admettre que la Ville détenait toutes les autorisations pour aller de l'avant dans ce développement (Ministère de l'Environnement et MRC). Je tiens à vous rappeler que, grâce à l'intervention de votre association, ce projet est passé de 21 terrains à 8!

Nous aurions bien entendu préféré que cette zone demeure protégée pour toujours, mais nous faisons face à un Conseil de ville déterminé qui affirme sa volonté sans faille d'aller de l'avant avec ce projet.

L'APLSI salue l'initiative citoyenne. Ensemble nous sommes plus forts, nous en sommes bien conscients! Nos canaux de communications continueront de relayer les actions du Comité de citoyens.

Cependant, nous réalisons qu'il est aussi important de préserver les bonnes relations avec la Ville et ce, dans le meilleur intérêt des citoyens du lac Sept-Îles. Nous ne pouvons pas mettre en péril le rapprochement qui existe depuis quelques années entre la Ville et l'APLSI.

Cela ne signifie pas pour autant que nous restions inactifs et passifs, bien au contraire. Ce qui a été décidé, et ce qui nous apparait comme la position la plus sage, est de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier! Nous devons pouvoir continuer à faire avancer les dossiers qui préoccupent l'Association.

Advenant la réalisation du projet de la baie Vachon, il est primordial de demeurer un interlocuteur privilégié afin de pouvoir influencer son développement et d'en limiter les conséquences négatives.

Il faut être conscient que notre partenariat avec la Ville de Saint-Raymond ne prendra pas fin avec le projet de la baie Vachon et que partenariat ne signifie aucunement « copinage » ou soumission.

### **Nos bénévoles**

J'ai, encore cette année, évolué au Bureau de direction avec une équipe de gens formidables qui ont beaucoup d'expérience et qui ont donné leur temps bénévolement pour accomplir les multiples tâches nécessaires à la bonne marche de cette association. Ces bénévoles mettent constamment de côté leurs propres travaux pour donner du temps autant pour les tâches administratives que l'entretien de la bande riveraine et du jardin de votre Club nautique, réparer les quais, le tennis, les toilettes, les portes, rendre les installations conformes aux normes (eau potable, installations septiques, pompes à essence, perception des taxes sur l'alcool vendu, etc.). Ils méritent notre gratitude, car ils y ont investi de longues heures et beaucoup de créativité: toute un équipe de bénévoles! BRAVO!

En cours d'année, nous avons déploré la perte de quatre de nos collègues qui, pour des raisons personnelles, ont décidé de quitter le conseil. MM. Mathieu Godin, Éric Gagné, François Rhéaume et Mme Ginette Vincent nous ont quittés, dont certains après plusieurs années de service au sein de leur communauté. Nous les remercions pour les services rendus à leurs concitoyens.

Par contre, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein de l'équipe: Mme Claire Masson et M. Maurice Marcotte, ce dernier président du conseil d'administration du Camp Portneuf, se sont joints à nous à titre de directeurs. Ces deux personnes sont d'excellentes recrues pour l'Association.

Il nous reste encore des tâches à partager et nous aurons donc besoin de nous adjoindre d'autres collaborateurs pour assurer les communications, le recrutement et les relations avec les membres.

Cette année, les membres du comité exécutif se sont réunis à onze reprises et le bureau de direction à cinq reprises. Des heures de plaisir auxquelles s'ajoutent les multiples rencontres des autres comités.

Au cours de la dernière année, plus de 2 000 heures de bénévolat ont été données pour gérer toutes les facettes de l'Association. Les dossiers qui ont retenu notre attention vous seront présentés par les différents responsables des comités dans leur présentation individuelle.

Des mercis spéciaux à MM. Jacques Proulx, Serge Thibault, Denis Cayer, Marcel Paré, Mmes Reine Cayer et Anne St-Gelais qui, même s'ils ne sont plus au bureau de direction, ont continué d'apporter leur contribution. Merci à Mme Trépanier et à tous les directeurs qui font en sorte que cette association fonctionne efficacement pour le mieux-être de la collectivité.

Il est toujours nécessaire de se rappeler que nous vivons dans un milieu enchanteur que nous avons la responsabilité collective de protéger à tout prix pour ceux qui nous suivront. Et c'est cette pensée qui doit continuer à nous motiver!

## Rapports des comités

### Comité de l'environnement (François Rhéaume)

- Alain Bardenet, Andrée-Claire Brochu, Pierre Gourdeau, Claire Lessard et François Rhéaume composent le comité d'environnement de la dernière année. Patrice Mathieu, Georges-Émile Paradis, Geneniève Trépanier, Marius St-Pierre, Marcel Paré, Luc Proulx et André Martin ont aussi participé activement dans divers dossiers.
- Nous avons eu des rencontres du comité, des collaborations formelles et informelles, ainsi que beaucoup de communications par courriel. Nous avons aussi pris part à des rencontres et des activités extérieures, avec d'autres regroupements et avec la Ville de St-Raymond.
- La qualité de notre lac se dégrade. Des pancartes de sensibilisation à la protection de l'environnement de notre lac ont été affichées mensuellement aux deux entrées routières du lac.
- Le suivi de l'état du lac a été poursuivi. L'oxygène et la transparence de l'eau ont été mesurés. En gros, selon les résultats, on peut affirmer que le lac continue graduellement à se détériorer. La transparence de l'eau est actuellement autour de 3,5 mètres par rapport à 4 mètres les années antérieures.
- Le 16 août dernier, **la Fête des activités nautiques sans moteur 2015**, a permis à une centaine de participants de tous âges de participer joyeusement à des activités de plage, de natation, de kayak, de canot Rabaska, de pédalo et de voile. Un pique – nique a suivi. Le Camp Portneuf a collaboré à l'organisation de cette journée, ainsi que de nombreux bénévoles et deux commanditaires, le député Michel Matte et Pomerleau les bateaux.
- En 2016, cette fête estivale aura lieu dimanche le 21 août. Veuillez noter que, pour la sécurité des participants, la Baie du Camp Portneuf sera complètement fermée pendant cette fête.
- **La fête estivale** coïncide avec **la journée sans moteur** qui a lieu à chaque année le troisième dimanche d'août, tel que déterminé par la CAPSA pour les lacs de la région.

Nous vous invitons à respecter cette journée et à y pratiquer des activités nautiques sans moteur.

- Un guide du propriétaire au lac Sept-Îles été produit. Son but est d'informer les propriétaires et particulièrement les nouveaux arrivants, des activités de l'APLSI, des enjeux environnementaux du lac, des règlements à respecter et des comportements courtois, sécuritaires et écoresponsables à privilégier sur l'eau. Ce guide a été fait tant pour protéger l'environnement que pour promouvoir un partage équitable entre les usagés d'activités motorisées et non motorisées sur le lac.
- Vous retrouverez une carte du lac sur la couverture arrière du Guide. Nous sollicitons votre attention afin que vous étudiez bien les vitesses recommandées dans les diverses zones du lac : en particulier, les zones sensibles à circulation lente et les endroits plus profonds recommandés pour les activités sportives motorisées. Nous espérons que ces pratiques recommandées nous permettront de préserver une belle qualité d'eau et un lac en santé pour les générations futures.

### **Implications régionales du comité de l'environnement**

- Le comité d'environnement a participé à la Journée régionale des lacs, organisée par la CAPSA. Notre participation incluait une présentation sur les embarcations motorisées. La présentation de M. Stéphane Drouin, employé de la CAPSA, sur la gestion des fossés, des eaux de ruissellement et de l'entretien des chemins routiers nous a incités à inclure ce dossier dans nos prochains objectifs de prise en charge
- Le comité a participé aux réunions de la Table de concertation en environnement de Portneuf et y a présenté les enjeux environnementaux du lac Sept-Îles.
- Conjointement avec le lac Sergent et le lac Saint-Joseph, l'APLSI a participé à une étude de l'Université Laval, sollicitée par la Coalition Navigation (canadienne), sur l'impact des embarcations motorisées sur les lacs.-Deux étudiants à la maîtrise de l'Université Laval doivent publier les résultats de cette étude dans la prochaine année.
- L'APLSI s'est fait connaître positivement à l'extérieur de la région. Nous avons participé au Festival du film de l'environnement de Portneuf, où le film *Réflexions* a été sélectionné et présenté aux participants. Une entrevue à la radio CKRL a été produite. Le film sert de vitrine à l'APLSI, car il est mis en valeur à plusieurs endroits au Québec, dont au lac William, au lac Nicolet, au lac Sergent, à l'OBV du fleuve St-Jean, à Rivière-à-Pierre, par le regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des hautes-Laurentides, par le site touristique Aventure au Québec, à la municipalité de Lac-Simon, parmi d'autres. Une partie du film a été traduite en anglais suite à des demandes d'associations en Ontario et en Colombie-Britannique.

### **Communications et collaborations avec la Ville de St-Raymond**

- Le comité a proposé deux projets d'études à la ville de St-Raymond:
  - une analyse de vulnérabilité du lac Sept-Iles aux installations septiques. Cette étude permettrait d'évaluer la capacité du lac à supporter le nombre actuel

d'installations septiques, et d'estimer jusqu'à quel point cette capacité est dépassée.

- une étude paléolimnologique des sédiments du lac Sept-Îles.

Une offre de service a été produite par Watershed Monitoring et transmise à la Ville de Saint-Raymond.

- Le comité a collaboré avec la Ville de St-Raymond dans le cadre de sa révision du règlement de zonage. Une partie des recommandations de l'APLSI a été adoptée dans la nouvelle réglementation de la Ville.
- Le comité a réitéré sa demande à la Ville de débiter le processus de réglementation des embarcations motorisées par le fédéral. Pour l'instant, la Ville a adopté une autre approche qui consiste à demander la passation des pouvoirs de réglementation aux municipalités.
- Le comité a organisé une présentation au conseil de Ville sur la protection de l'environnement des lacs et l'impact du développement domiciliaire. Cette présentation a été faite par Mme Sonja Behmel, experte en limnologie des lacs.
- Le comité a effectué un suivi avec la Ville sur le dossier de la caractérisation des fosses septiques. Parallèlement, le comité a transmis de l'information à la Ville sur le projet de révision du Q2.R22 par le Gouvernement du Québec et sur la consultation publique reliée à ce projet. L'APLSI a invité la Ville à suivre ce dossier et à participer à la consultation publique, ce dans le meilleur intérêt des citoyens équipés d'installations septiques sur son territoire.
- Le comité est intervenu auprès de la Ville au sujet du dossier municipal de la Baie-Vachon. La position du comité a toujours été contre le projet domiciliaire projeté, à cause des impacts environnementaux dévastateurs sur cette source importante d'eau pour le lac Sept-Îles ainsi que sur les deux zones humides touchées, tant, entre autres, pour leur faune, leur flore et leur effet de filtration de l'eau du lac, que pour les effets des travaux qui seraient faits dans ce terrain très escarpé ou du quai commun. Une demande d'évaluation du projet par une firme d'expert en environnement a été transmise à la ville.

### **Comité des installations du Club nautique (Patrice Mathieu)**

#### **Travaux réalisés au cours de l'année:**

- Pose d'une bande Canexel au pourtour du bâtiment et du solage;
- Scellement des murs sous les portes patios;
- Réparation des joints d'étanchéité des panneaux de béton de la terrasse;
- Travaux extérieurs de peinture des éléments en bois de la terrasse;
- Construction d'un débarcadère pour handicapés en tuiles de béton et modification de la rampe d'handicapés existante;
- Construction d'un trottoir en tuiles de béton pour l'entrée du sous-sol;

- Ajout de garde-corps sur la rampe d'handicapés et sur la galerie d'accès à la cuisine;
- Réparation des quais (aluminium et planchers de bois);
- Ajouts de lignes pour les deux nouveaux jeux de pickleball et achat d'accessoires pour ces jeux (filets, raquettes, coffre et cadenas);
- Pose de panneaux de bois sur la clôture du terrain de tennis pour joueur solo;
- Achat et pose de nouvelles étagères à la bibliothèque;
- Réparation de la sentinelle (éclairage extérieur);
- Travaux d'entretien de notre jardin démonstratif et du bâtiment en général.

**Travaux qui seront réalisés cet automne et l'an prochain:**

- Peinture acrylique sur le solage de béton et travaux divers de réparation de surface;
- Réparation des surfaces pavées (enlèvement des bosses et réparation des principales fissures) et pose de gravier concassé dans le stationnement près du bâtiment;
- Ajout d'éclairage extérieur autour du bâtiment;
- Remplissage du terrain au pourtour de la fosse septique et pose d'une clôture de protection;
- Réparation de la descente à bateaux (dalles en béton préfabriquées qui seront installées à l'extrémité de la rampe existante);
- Fermeture et ouverture des installations estivales à l'automne et au printemps.

Une somme de 15 000 \$ sera ainsi investie, sans compter plus de 650 heures-homme de bénévolat.

**Comité des communications (Georges-Émile Paradis)**

Le responsable du comité est Marius St-Pierre. Mme Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur le site. Vincent Caron est responsable de L'Alouette et Georges-É. Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site de l'Association et de l'intranet.

Les moyens utilisés par le comité sont: 1. La publication de L'Alouette et, sur le site, du Mini-Alouette; 2. L'envoi de courriels aux membres; 3. La mise à jour du site Web et de l'intranet; 4. L'utilisation des médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique contient deux volets, soit une section accessible à tous et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.



Le système de gestion des membres a été à nouveau modifié cette année pour faciliter et améliorer son utilisation par les responsables. Ces modifications nous ont permis de réduire les coûts.

Un lien a été ajouté sur la page d'accueil du site pour que les membres puissent voir leur fiche, faire une réservation pour le tennis et, pour l'an prochain, changer le fournisseur pour mettre leur bateau à l'eau.

En moyenne, un nouveau courriel est envoyé chaque semaine. 73% des membres ont donné leur autorisation pour recevoir des courriels de l'APLSI. Au printemps 2016, nous avons connu de sérieuses difficultés dans l'envoi des courriels. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site est de 1 700 visiteurs différents par mois. Cette année, cette fréquentation a augmenté de 3%. La partie intranet reçoit entre 200 et 300 visites par mois de la part des directeurs.

L'éditeur de L'Alouette, Vincent Caron, souligne que plusieurs membres ont contribué cette année à la rédaction d'articles. Il aimerait toutefois mettre en place une relève et, à cet effet, demande de l'aide aux membres.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans L'Alouette, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Mme Ginette Vincent de Via Capitale.

### **Comité des activités (Vincent Caron et Claire Lessard)**

Les membres associés au comité sont: Mado Goulet, Henriette Cayer, Reine Cayer, Nathalie Bédard, Hélène Cimon, Denise Guy et Benoit Proulx.

Vincent Caron présente la première partie du rapport en soulignant que le rôle du comité est d'imaginer et de proposer des activités qui correspondent à ce que les résidents du lac recherchent. Les activités tenues ont été les suivantes:

- Souper au Club et sortie en raquettes sous la lune. Merci à Éric Lessard pour le foyer;
- Partie de sucre, dîner à la cabane: 70 personnes;
- Accord mets et vin, dégustation de vin avec l'œnologue Christian Martel: 40 personnes;
- Souper au homard: 40 personnes;

- Les 5 à 7 du vendredi;
- La pêche: le nombre de truitesensemencées est proportionnel aux contributions.

Vincent Caron informe l'assemblée que 50% des dates de fin semaine ouvertes à la location du Club ont été comblées cet été et que la salle du bas est également disponible en hiver.

Claire Lessard poursuit le rapport du comité sur les activités tenues:

- Une nouveauté, le Club de tricot sous la coordination d'Hélène Marcotte;
- Le lac Sept-Îles en fête: 4ième édition, tenue le 23 janvier dernier avec le « Défi des familles » au hockey bottines, Bonhomme Carnaval, promenades en poney, tours en carriole et en autoneige, salon des artisans, hot-dogs, etc;
- Pickleball, nouvelle activité initiée par France Bergeron. La réservation des terrains via le site APLSI est fortement suggérée, celle-ci ayant priorité;
- Parade de bateaux du 2 juillet 2016 coordonnée par Patrice et Gérald Mathieu. Concours pour embarcations les mieux décorées et impressionnant feu d'artifice;
- Souper des Dames du 10 août 2016 : Souper des Dames du lac Sept-Îles en Blanc;
- Fête nautique sans moteur, le 21 août prochain, sous la gouverne d'Andrée-Claire Brochu avec la collaboration du Camp Portneuf. La baie du Camp sera fermée en matinée.

#### **Comité conjoint APLSI-Ville (Pierre Gourdeau)**

Il y a eu 2 rencontres du comité conjoint en environnement avec la Ville et les représentants de l'APLSI en 2015-2016.

Les membres du comité sont : 3 représentants de la Ville soient Réjeanne Julien, Bernard Ayotte et Célia Solinas et 3 représentants de l'APLSI soient François Rhéaume, Claire Lessard et Pierre Gourdeau.

L'objectif du comité est de favoriser les échanges entre nos deux organisations sur des dossiers touchant l'environnement de notre lac.

Les dossiers discutés en cours d'année ont été :

- Renaturation des rives (suivis);
- Caractérisation des installations septiques (relevé sanitaire);
- Vidange des fosses septiques sur les îles;
- Règlement de zonage;
- Projet de lotissement de la baie Vachon par la Ville;
- Restrictions à la navigation.

Les échanges ont été profitables dans plusieurs dossiers et moins favorables pour certains.

En ce qui concerne le dossier de la baie Vachon, les membres de l'APLSI ont été mis au courant du projet en 2015, mais sans toutefois avoir des informations concrètes sur le projet. Ce n'est qu'en avril 2016 que la Ville a présenté le projet actuel que vous connaissez bien. L'APLSI s'est toujours montrée contre le projet, mais la Ville en a décidé autrement.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles pour leur implication. Le comité conjoint va poursuivre ses activités en 2016-2017.

### **Comité de Recrutement (Reine Cayer)**

Comme la réunion est déjà très longue, je serai brève.

Nous avons formé un nouveau comité pour le recrutement composé de Ginette Vincent, Anne St-Gelais, Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier et moi-même. Nous nous sommes rencontrés à quatre reprises. Nous avons modifié la fiche du membre et enlevé la carte de membre pour instaurer un coupon sur lequel apparaît le numéro de membre et les informations transmises à l'APLSI. Le numéro de membre remplace donc la carte de membre. Nous avons aussi développé un bordereau de dépôt informatisé.

Pour 2015, 439 membres ont payé leur contribution. Pour le fonds d'immobilisation, le montant est de 4 530 \$ (incluant tps, tvq) et le fonds d'ensemencement a atteint 2 495 \$ (incluant tps tvq).

Pour 2016, à date, compte tenu que notre année n'est pas encore terminée, le nombre de membres est de 432. On note une contribution de 4 065 \$ (incluant tps tvq) pour le fonds d'immobilisation et de 3 600 \$ (incluant tps tvq) pour le fonds d'ensemencement.

Si des bénévoles veulent se joindre à nous, ils sont les bienvenus. Merci!

### **Comité de la Bibliothèque (Louise Leclerc)**

Le comité qui fonctionne de façon autonome est aussi vivant que les dossiers majeurs de notre association. Quelques réunions officielles par année, une Foire du livre à la fin de juin 2016, achat de 250 \$ de livres pour cette année. Nous avons reçu des dons de livres pour notre bon fonctionnement.

À la Foire du livre, nous avons accueilli deux auteurs, Mme Lina Rousseau et M. Denis Robitaille. Le bénévolat de tous nous a permis une structure plus ordonnée et agréable à l'œil pour nos visiteurs.

Notre petit concours pour enfants existe encore cette année. À l'automne, un club de lecture sera mis en place; pour information vous référer à Mme Jocelyne Bédard au numéro 418 337-6164 ou à la bibliothèque aux heures d'ouverture. D'autres projets mijotent au sein du comité.

Nos bénéfices pour cette foire: 433,75 \$. À cela nous ajoutons 125 \$ (soit 25 familles à 5\$ pour la cotisation). Le tarif de 5 \$ par famille sera à conserver pour la prochaine année afin de créer un sentiment d'appartenance de la part des lecteurs.

Le budget total de la bibliothèque pour l'année 2016 se détaille comme suit :

Montant en banque en début d'année	609,20 \$
Revenus (Foire + abonnement)	571,15 \$
Dépenses (Livres, fournitures, etc.)	(-368,26 \$)
<b>SOLDE</b>	<b>812,09 \$</b>

Il a été proposé et résolu à l'unanimité par les membres présents du comité, de remettre à l'APLSI la somme de 300 \$ à même les profits générés et de garder la portion restante de 512,09 \$ en provision pour l'année 2016-2017.

Merci sincère à tous les gens qui s'impliquent. Nous recueillons encore des livres pour adultes et enfants.